



FORMULAIRE D'INSCRIPTION Prélèvement automatique en six fois

Règlement financier et contrat de prélèvement automatique en six fois (pour le règlement des factures d'ordures ménagères)

Bénéficiez du prélèvement automatique pour régler votre redevance d'ordures ménagères :

- Remplissez et signez le formulaire (au verso) : règlement et mandat de prélèvement.
- Joignez un RIB.
- Retournez l'ensemble des pièces impérativement **avant le 31 octobre** par courrier ou par mail :

SICTOM
ZI St-Barthélémy - BP97
45110 Châteauneuf-sur-Loire

sictom@sictom-chateauneuf.fr



www.sictom-chateauneuf.fr



SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire

Retrouvez-nous également sur



